

Conférence du désarmement

13 juin 2019
Français
Original : anglais

Lettre conjointe du 3 juin 2019 adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la Fédération de Russie et la Mission permanente de la République islamique du Pakistan, transmettant le texte de la Déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République islamique du Pakistan sur le non-déploiement en premier d'armes de quelque nature que ce soit dans l'espace, signée par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï V. Lavrov, et le Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, le 22 mai 2019

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la Déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République islamique du Pakistan sur le non-déploiement en premier d'armes de quelque nature que ce soit dans l'espace, signée par le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï V. Lavrov, et le Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, le 22 mai 2019.

Nous vous saurions gré de faire le nécessaire pour que la présente lettre et le texte de la Déclaration commune qui lui est jointe soient publiés et distribués comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Fédération
de Russie

(Signé) Gennady Gatilov

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim,
Représentant permanent par intérim
de la République islamique du Pakistan

(Signé) Tahir Hussain Andrabi



Déclaration commune de la Fédération de Russie et de la République islamique du Pakistan

La Fédération de Russie et la République islamique du Pakistan,

Constatant l'intérêt que présentent les activités spatiales en tant que facteur important du développement social, économique, scientifique et technologique des États, et le rôle que ces activités jouent dans le maintien de la sécurité nationale et mondiale,

Estiment que l'espace doit être utilisé conformément au droit international pour le bien de toutes les nations, quel que soit le stade de leur développement économique, scientifique ou technologique,

Réaffirment leur adhésion au principe consacré par l'Article 2 de la Charte des Nations Unies – selon lequel les États ont le devoir de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, y compris dans le cadre des activités spatiales – et se fondent sur l'hypothèse que tous les États suivront rigoureusement cette règle de conduite,

Soulignent que la mise au point d'un traité international visant à prévenir une course aux armements dans l'espace et à interdire la mise en place ou l'utilisation d'armes dans l'espace est une priorité pour la communauté internationale,

Déclarent qu'elles ne seront en aucune façon les premières à déployer des armes de quelque nature que ce soit dans l'espace, et qu'elles feront tout leur possible pour empêcher que l'espace ne devienne le théâtre d'affrontements militaires et pour assurer la sécurité des activités spatiales. La Fédération de Russie et la République islamique du Pakistan invitent les puissances spatiales à suivre leur exemple.

Pour la Fédération de Russie
Le Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Sergueï Lavrov

Pour la République islamique du Pakistan
Le Ministre des affaires étrangères
(*Signé*) Makhdoom Shah Mahmood Qureshi
